

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le trois du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé à l'Oustau Calendal, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

Nº14

Date de Publication

1 4 MARS 2022

Date de Transmission au Contrôle de Légalité

1 4 MARS 2022

Date de la convocation

24 février 2022

Présents :

Mmes GOBET, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VAUTRIN.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIERE, DENONFOUX, DE CANEVA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, MAS-FRAISSINET, MORTELETTE, REYMOND.

Pouvoirs:

Mme BRUNET à M. FAVIER
Mme FIGARELLA à M. BOYER
Mme HATEMIAN-SOLARI à Mme le Maire
Mme LABI-MALAKIAN à Mme SAGAUT
Mme LOVERA à M. MACHERAS DE MONTILLET
Mme MATEO à M. DENONFOUX
Mme VEILEX à Mme LAFAYSSE
M. DE SOUSA à M. MORTELETTE

Madame Lisa HERVE GENOVESI a été élue secrétaire

Objet : Administration générale. Attribution du nom de André JAYNE au Chemin de la Dona.

Madame le Maire expose à ses collègues qu'André JAYNE est décédé le 11 juillet 2021.

Il est né à Cassis le 2 décembre 1946 sur le port et il vécut ensuite sur la propriété familiale quartier de la Douane, dont il avait reconstitué le vignoble exploité avec ses fils sous l'appellation Domaine Saint Louis.

Profondément attaché au terroir qui l'a vu naitre et à ses traditions, André JAYNE s'est consacré à la chose publique et au service de ses concitoyens une grande partie de sa vie : il fut membre actif du groupe CALENDAL, produisant la pastorale MAUREL, conservatoire de la langue Provençale.

Il a été durant de nombreuses années Vice-Président du Comité Communal des Feux de Forêt, et membre du Conseil Municipal en qualité de Conseiller de 1995 à 2001, puis adjoint à la sécurité de 2001 à 2007.

A l'issue de son mandat électoral, il a créé l'Association « Les Drailles de la Mémoire » dont il assurera la Présidence jusqu'à sa mort.

Sous son impulsion l'association s'est particulièrement mobilisée pour recenser et faire connaitre le patrimoine Cassidain, dont de nombreux projets et manifestations ont été développés en lien avec les services municipaux.

La famille d'André JAYNE a sollicité la commune pour que son nom soit attribué au Chemin de la DONA conduisant à la propriété familiale.

Compte tenu de l'engagement de ce citoyen méritant et exemplaire au service de la collectivité et de la mémoire locale, il est proposé au Conseil Municipal d'accéder à cette demande et d'attribuer le nom :

André JAYNE 1946-2021 « Gardien du Patrimoine Cassiden »,

à l'actuel Chemin de la DONA

L'appellation (ex)Chemin de la DONA continuera d'apparaitre sur la future plaque dans l'esprit du dispositif odonyme mis en place pour les rues du centre ancien, auquel André JAYNE et les Drailles ont contribué.

Le rapporteur propose au conseil municipal:

- D'approuver la nouvelle désignation du Chemin de la DONA selon les modalités décrites ci-dessus,
- D'autoriser Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires en ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré, le 3 mars 2022.

Le Maire, Danielle MILON